

Du verbe à l'action : une société civile encore en devenir

Les associations, ainsi que leurs bailleurs de fonds, devraient identifier les failles liées au fonctionnement. Cela aiderait le 'Printemps arabe' à sortir de son enlisement.

Barah Mikail

L'histoire et la présence d'organisations de la société civile dans les pays arabes en transition du bassin méditerranéen répondent à des nuances. En Tunisie et en Égypte, ces structures existaient préalablement au *Printemps arabe*. En Libye et en Syrie, elles ont souffert historiquement du fait des entraves gouvernementales à leur émergence. Mais le fait que, depuis 2011, l'Égypte et la Tunisie aient répondu à des évolutions globalement plus positives que la Syrie et la Libye se doit aussi d'être remis en perspective dans un contexte plus large. L'existence d'organisations représentatives de la société civile est essentielle pour faire bouger les lignes politiques et sociales prévalant dans ces pays. Mais leur présence doit se doubler d'éléments d'action et d'organisation complémentaires.

Nous nous contenterons ici d'aborder le cas des pays arabes de la Méditerranée engagés dans les transitions les plus significatives (Tunisie, Égypte, Libye, Syrie). Le *Printemps arabe* n'a pas exempté le cas de pays autres situés dans ce même espace (Maroc, Algérie, Jordanie) voire ailleurs dans le monde arabe (Bahreïn, Yémen). Mais il paraît vain à ce stade de s'essayer à esquisser un modèle de référence incluant l'ensemble des pays de la région, tant chacun d'entre eux répond à des particularités qui lui sont propres.

Bref état des lieux de la transition

La Tunisie paraît aujourd'hui engagée dans une phase prometteuse avec l'adoption par l'Assemblée nationale constituante d'une nouvelle Constitution le 26 février 2014 et l'organisation prévue de nouvelles élections législatives et présidentielles d'ici à la fin de l'année. Les Égyptiens se retrouvent dans une situation relativement similaire ; après leur adoption d'une nouvelle Constitution par référendum à la mi-janvier 2014, et leur élection d'un nouveau président le 25 mai, ils devraient procéder cette année à la désignation d'un nouveau Parlement. En Libye, les

évolutions politiques et électorales nécessitent encore un affinement : alors que le pays est engagé dans un « dialogue national » incertain et que les membres d'un comité ad hoc sont chargés de rédiger une nouvelle Constitution qui devrait être soumise à référendum populaire, les combats redoublent de plus belle et consacrent les divisions à l'échelle nationale. En Syrie, après qu'une nouvelle Constitution ait été adoptée par référendum populaire en février 2012, des élections présidentielles ont été organisées le 3 juin 2014, mais elles ont plutôt eu valeur de référendum pour la reconduction du président Bachar al Assad à ses fonctions.

Tous ces faits ne sauraient pour autant tromper les réalités. En Tunisie et en Égypte, la période qui a suivi la chute des présidents Zine el Abidine ben Ali et Hosni Moubarak a vite cédé à une polarisation entre courants populaires, soit, schématiquement, « les islamistes » et leurs opposants. La même situation a prévalu en Libye, mais avec des effets moins perceptibles à échelle sociale. Outre que le conservatisme de la population libyenne donne naturellement moins lieu à une opposition populaire prononcée entre islamistes et non islamistes, c'est la forte dégradation de la situation sécuritaire ainsi que la faiblesse des institutions nationales qui a catalysé les contentieux à échelle nationale. En Syrie enfin, une telle polarisation a été moins évidente du fait du maintien par le pouvoir de son assise, de ses orientations et de sa politique de répression. L'état de guerre prévalant entre le régime et ses opposants passe en priorité par des considérations politiques – et évidemment sociales et humanitaires – que ne suivent qu'ensuite des positionnements d'ordre idéologique.

Ce contexte global a donné lieu en contrepartie à deux types d'évolutions. En Tunisie et en Égypte, les structures d'action collective existaient préalablement au *Printemps arabe*, et Tunisiens et Égyptiens ont ainsi pu faire valoir leurs revendications à travers elles. En Libye et en Syrie, pour présente qu'elle soit à échelle nationale, l'aspiration populaire au changement n'a

pas pour autant pu trouver des relais toujours efficaces. Cela s'explique principalement par la conjoncture propre à chacun de ces pays, et par la maturation supplémentaire que nécessitent les organisations de la société civile.

Les ingrédients du succès

L'existence d'organisations de la société civile est fondamentale mais elle n'est pas suffisante pour permettre un aboutissement réussi de leurs actions collectives. Le Maroc et l'Algérie, où les multiples associations en place n'ont pas pour autant réussi à capitaliser suffisamment sur les opportunités créées par le *Printemps arabe*, en sont l'une des représentations les plus évidentes.

Les forces civiles demandeuses d'un changement doivent bénéficier d'un contexte favorable pour pouvoir procéder à des impulsions significatives. En Tunisie, l'émoi provoqué par l'immolation par le feu et la mort de Mohammed Bouazizi, et la responsabilité qui a rejailli sur le pouvoir de l'ancien président Ben Ali, ont fragilisé les fondations de ce dernier. Sa chute en a également appelé à l'ébranlement d'un autre des pouvoirs contestés de la région, celui de l'ex président égyptien Moubarak. De là, le courant s'est étendu à plusieurs pays de la région, dont la Libye (où la population partageait une égale frustration vis-à-vis du pouvoir) et la Syrie (où la frustration populaire a été boostée par l'abus des forces de sécurité vis-à-vis de lycéens rendus coupables d'avoir apposé des graffitis en appelant à la chute du régime en mars 2011). C'est le contexte de colère populaire généralisée qui a permis l'enclenchement d'une nouvelle étape.

La détermination au changement de la part des organisations de la société civile ou de la population est un autre élément important à prendre en compte. Certes, d'un point de vue factuel, l'écartement de chacun des présidents Ben Ali et Moubarak est intervenu par décision de l'armée nationale. Mais ces ex leaders n'auraient probablement pas connu leur chute si les mouvements nationaux de solidarité ne s'étaient pas étendus jusqu'à atteindre le centre névralgique du pouvoir : la capitale. Sidi Bouzid (Tunisie) a eu besoin de Tunis comme Alexandrie a eu besoin du Caire, et Benghazi de Tripoli. Toute action isolée serait restée moins porteuse.

Le partage par la société civile d'un projet national commun est aussi une condition sine qua non pour l'aboutissement de ses actions. Au-delà de la chute des régimes en place, les exemples tunisien, égyptien et libyen ont montré que le partage par les citoyens d'objectifs communs quant à leur avenir était nécessaire pour éviter l'installation d'une polarisation à échelle nationale. Alors que la Tunisie et l'Égypte continuent à être définies selon l'adhésion ou non de leurs populations à un projet politique islamiste (fait qui de-

meure au passage à nuancer), la Libye n'arrive pas à connaître un envol prometteur faute notamment de consensus social. En Syrie, bien que la chute du régime soit maintenant un objectif pour la majorité des individus et formations engagés contre le pouvoir, l'absence de définition d'accord citoyen sur le type de projet futur à atteindre et les moyens à utiliser pour ce faire, figurent parmi les éléments qui jouent contre les idéaux révolutionnaires.

La question des moyens vient en effet compléter l'appareil requis pour que les organisations de la société civile puissent agir de manière efficace. Moyens financiers, certes, mais capacité à s'organiser aussi. La plus grande tare pour les associations citoyennes du monde arabe continue à passer par la difficulté pour eux à pouvoir agir de manière ordonnée et coordonnée. Les organisations tunisiennes (plus de 15 000 au total) paraissent parmi les plus avancées dans la région, mais elles continuent à être victimes de leurs difficultés à s'ouvrir les unes aux autres et à se coordonner entre elles. Une situation similaire prévaut en Égypte, où la pléthore d'associations existantes (quelque 15 000 aussi a priori) souffre jusqu'à un déficit dans leurs modalités d'organisation interne. En Libye, le timide embryon en gestation (quelque 3 000 associations) manque de moyens humains et professionnels plus que d'argent, mais le résultat n'en est pas moins une profonde confusion quant à la nature des objectifs citoyens pris dans leur ensemble. Le tout sans oublier la Syrie, où l'étouffement par le pouvoir des projets citoyens combiné à une situation de guerre ne facilitent en rien la tâche des associations.

Les entraves à l'action des organisations de la société civile

Aux recettes du succès s'opposent en effet les contraintes d'action, qui sont bien plus nombreuses et déterminantes. Deux d'entre elles méritent d'être soulignées : les antagonismes populaires, et l'absence de formation citoyenne efficace.

La Tunisie a été marquée dès le début de sa « révolution » par une série d'antagonismes. Aux oppositions de type idéologique (islamistes/séculiers, conservateurs/libéraux) se sont combinées des visions antagonistes de classes (bourgeois ou classes aisées vs classes populaires, citadins vs ruraux) parfois en fonction de la géographie du pays et de sa réalité développementale (côte développée et moderne en comparaison avec la « Tunisie de l'intérieur »). Côté égyptien, l'illusion fournie par le cas des agglomérations et des milieux citadins (à commencer par les dynamiques villes du Caire et d'Alexandrie) a trop facilement occulté le fait que 56 % des Égyptiens vivent en milieu rural (Banque mondiale, 2012) et donc conservateur, et que leurs priorités passent pour l'heure pour des demandes basiques



Proteste contre la détention des mineurs qui avaient publié sur Facebook une photo d'un baiser à Nador. Rabat, octobre 2013. /FADEL SENNA/AFP/GETTY IMAGES

: obtenir de quoi subsister au jour le jour. Côté libyen également, en-dehors de Tripoli et (dans une certaine mesure) de Benghazi, la présence d'organisations de la société civile dans des villes et lieux autres (Misrata, Sebha, Syrte...) n'est pas à mettre au compte d'un projet d'envergure que partageraient les citoyens en faveur de la redéfinition des institutions nationales et étatiques ; beaucoup d'entre eux aspirent à des besoins élémentaires aussi, tels l'approvisionnement en eau et en nourriture et l'amélioration des infrastructures sanitaires. En Syrie enfin, l'esprit citoyen est présent, et les organisations citoyennes souhaitent une amélioration de la condition quotidienne et l'obtention des conditions pour une émancipation de la chape de plomb exercée par le régime ; mais les citoyens ne sont pas pour autant à l'unisson sur tout ce qui touche à l'avenir qu'il conviendrait de voir pour le pays. Si le consensus est au retour à la stabilité et à la paix, la question du maintien du régime actuel au pouvoir ou de son remplacement par une alternative est bien un sujet de polarisation dans la société.

Par ailleurs, le fait pour les citoyens de ne pas être rodés aux requis pour l'exercice et l'aboutissement de leurs revendications joue incontestablement contre leur potentiel. On comprend aisément que, pour l'ensemble de ces pays, des décennies d'autoritarisme et de confiscation de la chose publique n'aient pas permis aux citoyens de prétendre à la possibilité d'une organisation saine et efficace. Ces mêmes contraintes ont joué contre l'émergence d'une élite politique responsable et à même de remplacer efficacement les pouvoirs sortants. Néanmoins, aux cafouillages dans l'asseolement d'un pouvoir structuré, fort et responsable, répondent com-

me en reflet les difficultés qu'ont les citoyens à faire ressortir leurs capacités. Manifester leur mécontentement et clamer leurs revendications au travers de rassemblements publics est un fait fondamental qui a le mérite de prévaloir dans l'ensemble des pays ici cités, même si dans des contextes divers ceci provoque parfois des réactions raides de la part des pouvoirs en place. Pour autant, le grand mal de beaucoup des organisations d'action collective réside dans leur difficulté à dépasser le stade de la contestation et à faire montre de leur capacité à définir un projet d'avenir tout comme à présenter des compétences utiles pour la participation à la construction étatique. Les talents et esprit mûrs ne manquent pourtant pas, pas plus que ne manquent les idées. La Tunisie, l'Égypte, la Libye et la Syrie continuent cependant, chacun de par un contexte qui lui est propre, à manquer le passage des associations et rassemblements citoyens à un stade mûr et révélateur d'une phase effective d'émancipation. Il est certes trop tôt pour que des pays tenus par des décennies d'autoritarisme puissent basculer soudainement vers un processus démocratique sain.

Mais le fait pour les citoyens d'identifier ces failles, et de chercher à les dépasser, aiderait le *Printemps arabe* à sortir de son enlèvement.

Du verbe à l'action

Le *Printemps arabe* a consacré l'émergence du « pouvoir citoyen ». Bien des obstacles se trouvent devant les organisations représentatives de la société civile, mais prendre conscience des failles liées à leur fonctionnement les aiderait amplement à y remédier. Ce même réveil se doit d'être tout aussi présent du côté des bailleurs de fonds et soutiens de ces associations, occidentaux en l'occurrence. Que ce soit côté américain ou européen, les moyens financiers et humains n'ont pas manqué pour que les structures d'action collective dans les pays en transition puissent prétendre à plus de potentiel et d'efficacité. Cet effort est bienvenu, et doit être poursuivi. Mais il doit aussi s'accompagner d'une remise en question de la « méthode » par laquelle ces structures sont encouragées à avancer. La formation de « la jeunesse » et des forces sociopolitiques actives et leur rodage aux moyens requis pour la consécration de projets citoyens et nationaux porteurs est un impératif. Outre que ces requis doivent être envisagés selon les besoins singuliers exprimés par chacun de ces pays, ils peuvent aussi se doubler d'une contribution similaire à la formation des élites au pouvoir ainsi que des individus qui leur succéderont un jour. Ce programme est évidemment ambitieux et implique aussi que les contributeurs étrangers soucieux d'accroître les chances de réussite pour les pays arabes en transition doublent plus souvent leurs intentions d'actions concrètes, efficaces et moins conditionnées à leurs propres grilles de lecture. ■